

**Annexe 7 : Missions des directrices et directeurs « scolarisation des EBEP »
(élèves à besoins éducatifs particuliers)**

| Tâches et responsabilités | Exemples | Exemples d'implication des adjoints |
|---|--|--|
| Préside et organise les conseils (des maîtres, de cycles), sur les élèves en difficulté | Prévoit au calendrier annuel des conseils de Maîtres et de Cycles, sur le sujet de la difficulté scolaire (a minima après les résultats aux évaluations nationales) et y convie tous les partenaires concernés (membres RASED, médecin scolaire etc.) | Répertorie précisément les réussites de l'élève et les points restant à améliorer, en s'appuyant sur les évaluations et les productions de l'élève. Propose des pistes d'action, en amont de la réunion (aides mises en place dans la classe). |
| Veille à la bonne intégration des élèves dans l'école S'assure de leur progression, soutien et évaluation quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers. | Organise et suit la mise en œuvre des aides nécessaires. Réunit l'équipe éducative quand la situation d'un élève l'exige (efficacité scolaire, assiduité ou comportement). Mène les débats et régule la parole entre les différents membres conviés. | Participe à l'EE et ESS des élèves (peut représenter le directeur en ESS) Formalise sur un document dédié les points d'appui et ceux à améliorer pour les élèves en difficulté en s'appuyant sur les documents institutionnels (PPRE, PAI, PPS, PAP, projets liés aux ENA). |
| Relaye toutes les informations données par l'IEN sur l'accompagnement des EBEP. | Informe l'équipe pédagogique des procédures d'urgence à déclencher en cas de crise d'un élève (documents pédagogiques, réseau EMAS). Organise le protocole d'urgence avec l'équipe. | Se met en lien avec les partenaires aidant à la scolarisation des EBEP (RASED, CPC, CPC-ASH, service de soin etc.) Participe en équipe à l'élaboration du protocole de gestion de crise et le met en œuvre.. |
| Veille à la qualité des documents écrits. | S'assure qu'il existe des documents formalisés et les archive, que ces écrits sont objectifs, prudents et respectueux de la confidentialité. | Rédige des écrits factuels recueillant les informations nécessaires. Au besoin, sollicite de l'aide pour leur rédaction (ERS, psychologue scolaire...) Alerte l'IEN en cas de RPS lié à une situation particulière. |
| Veille au respect du règlement intérieur par tous les membres de la communauté éducative. | Si nécessaire, fait les rappels à l'ordre aux élèves et aux familles, en cas de manquements récurrents au règlement intérieur par un élève EBEP (dans le cadre des adaptations correspondant à ses besoins). | Rencontre les familles en cas de manquement au règlement intérieur. Applique les modalités de sanction/réparation prévues, en tenant compte des besoins éducatifs de l'élève. Signale au directeur les difficultés récurrentes rencontrées. |
| Assure la diffusion des informations nécessaires concernant les EBEP à tous les personnels. | Diffuse à tous les personnels concernés les protocoles définis. Relaye ces informations en cas de changement d'école. | Donne les éléments nécessaires en indiquant précisément ce qui fonctionne avec l'élève et ce qui peut déclencher des épisodes de crise. |
| Alerte l'équipe de circonscription en cas de difficulté importante avec un EBEP (comportement). | Appelle la circonscription. Produit un écrit. Renseigne un « fait établissement ». | Signale les événements ou difficultés. Rédige un écrit. |
| Communique avec les familles dans la gestion des EBEP. | Peut rencontrer les familles avec l'enseignant, en cas de difficultés récurrentes non résolues. | Appelle les parents si nécessaire (respect du protocole établi) et les rencontre. Se joint au directeur, lorsque celui-ci doit rencontrer la famille. |
| Contribue à la protection de l'enfance en préservant la qualité des relations entre l'école et les parents | Reste attentif au repérage des situations d'élèves en danger ou en risque de l'être et procède aux IP ou signalements nécessaires, pour aider les familles. | Signale tout élément factuel pouvant relever de la protection de l'enfance. Rencontre les familles pour échanger à ce sujet. |